

# UNION SYNDICALE FEDERALE

des Services publics européens et internationaux

avenue des Gaulois, 36 - B-1040 Bruxelles -  
tel.32.2.733.98.00 - fax 32.2.733.05.33 - [usf@unionsyndicale.org](mailto:usf@unionsyndicale.org)

3 mai 2003

## Résolution «Service Public International » Congrès d'Athènes – mai 2003

L'Union Syndicale Fédérale, consciente

de la valeur inestimable de la contribution des services publics internationaux à la coopération entre les peuples et à la paix dans le monde, consciente notamment des contributions

- Des Centres au service des Accords de Cotonou (CDE/CTA \*)
- D'Eurocontrol
- Du Conseil de l'Europe
- De l'Office Européen des Brevets, ( ???)

où les personnels se sont syndiqués et affiliés à l'Union Syndicale Fédérale,

revendique l'application la plus rigoureuse de la Convention des Droits de l'Homme, la Charte Sociale Européenne et les principes de bonne administration au personnel, notamment,

- Le droit à un procès équitable en cas de litige avec leur administration,
- Le respect du dialogue social,
- La stabilité de l'emploi,
- Des conditions de travail dignes des missions confiées à ces organismes,
- Des conditions de regroupement de famille respectueuses du droit au travail des conjoints.

- ° -

\* Affiliation en cours